

Berne refuse des recommandations du Conseil des droits de l'homme

ONU. La Suisse a accepté une majorité des recommandations qui lui ont été faites par les Etats membres de l'ONU pour améliorer sur son territoire le respect des droits de l'homme. Elle a refusé de s'engager sur huit d'entre elles.

Jeudi 12 juin 2008 15:37

ATS in Le Temps :

<http://www.letemps.ch/template/transmettre.asp?contenupage=nlreader&page=newsletterdisplay&id=12&NLArtID=13390>

Concluant jeudi le premier examen du rapport de la Suisse, l'ambassadeur Paul Seger, directeur de la Direction du droit international public au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), a salué "un dialogue constructif" avec les Etats.

Il s'est engagé à "pleinement tirer profit de cet instrument pour une amélioration concrète de la mise en oeuvre des droits humains" en Suisse d'ici la présentation du prochain rapport en 2012.

L'exercice a aussi permis de "décloisonner" les contacts avec la société civile, a-t-il souligné. Le représentant du DFAE s'est engagé à poursuivre ce dialogue avec la coalition de 32 ONG suisses formée à cette occasion et à "ne pas le limiter à un simple exercice genevois qui a lieu tous les quatre ans".

Regrets d'Amnesty

Amnesty International, au nom de la coalition des ONG regroupée pour l'examen périodique universel (EPU), a salué l'approbation par la Suisse de 23 recommandations sur 31. Son représentant a toutefois regretté l'absence d'engagement ferme sur la création d'une institution nationale des droits de l'homme.

La Suisse va considérer cette possibilité, mais ne peut pas s'engager pour l'instant, a indiqué Paul Seger. Il a rappelé qu'un groupe de travail planche sur la question.

Les ONG se sont aussi inquiétées du refus de la Suisse d'accepter la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels et d'une "approche à la carte" dans le cadre de la négociation sur un nouveau protocole au Pacte de l'ONU.

Amnesty a déploré en outre le refus des autorités d'ouvrir la discussion sur la ratification de la Convention sur les droits des migrants et le refus d'entrer en matière sur une loi fédérale contre toutes les formes de discrimination.

Droit au logement

La Suisse a aussi été critiquée jeudi pour les violations du droit au logement. Deux ONG, le Centre pour le droit au logement (COHRE) et le mouvement indien Tupaj Amaru, ont déploré l'expulsion par la force du squat Rhino en juillet dernier, sans offrir de solution de rechange à ses habitants.

Ils ont critiqué l'absence de réponse de la Suisse aux démarches du rapporteur spécial de l'ONU sur le droit au logement. "Le fédéralisme ne peut servir d'excuse", a affirmé le représentant de COHRE, qui a redouté de nouvelles expulsions forcées.

L'argument du fédéralisme a aussi été avancé par le DFAE pour refuser le souhait émis par plusieurs Etats sur le recrutement de membres de minorités dans la police et la mise en place d'un organisme chargé d'enquêter sur les brutalités policières.

Moins d'inquiétude

La Suisse a aussi rejeté la demande que le respect des droits de l'homme soit pris en considération par le pouvoir judiciaire pour assurer en amont la conformité des initiatives populaires avec ses obligations internationales. La Belgique, à l'origine d'une telle suggestion, a toutefois précisé à cet égard que "l'inquiétude a diminué" à la suite du rejet de l'initiative sur les naturalisations le 1er juin.

La Suisse avait présenté son premier rapport dans le cadre de l'EPU le 8 mai et il avait été discuté le 13 mai. Jeudi, le rapport a été définitivement adopté lors d'un débat limité à une heure pour chaque Etat.

Dans le cadre de l'EPU, les rapports des 32 premiers Etats à avoir passé cet examen désormais obligatoire tous les quatre ans doivent être adoptés cette semaine par le Conseil des droits de l'homme, réuni à Genève en session régulière jusqu'au 20 juin.